



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES ARRONDISSEMENT DE NICE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2016 À 17H00

L'an deux mille seize, le douze décembre, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le six décembre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Christophe TROJANI, Maire.

Conseillers
Municipaux en
exercice : 29

Présents : 25

Votants : 27

- **Étaient Présents :** Monsieur André BEZZINA, Madame Catherine BARRAJA, Madame Joëlle BRAVETTI, Monsieur Jean-Paul GEAY, Madame Pasquale HATTEMBERG, Monsieur Jean-Louis ZAMBERNARDI, Madame Juliana CHICHMANIAN, Monsieur Jean-Louis BAUCHET, Madame Anne RAINAUD, Monsieur André BIANCHERI, Madame Monique LAUGIER, Monsieur Joseph COSENTINO, Madame Christiane FROUTE, Madame Patricia DEGUS, Madame Marie ADAMO-BRONSONE, Monsieur Régis BELLI, Madame Claudine KHOKLOV, Monsieur Jean-François GIAUME, Madame Isabelle PALAZZOLI, Monsieur Florian VIALLA, Monsieur Bernard REBUFFEL, Monsieur Jean-Pierre MANGIAPAN, Madame Christine PETRUCCELLI, Monsieur Richard CONTE,

Absents avec procuration :

Monsieur Robert BOJANOVICH donne procuration à Monsieur le Maire
Madame Gisèle AMEDEO donne procuration à Madame Catherine BARRAJA

Absents :

Monsieur Cédric CIRASA
Madame Marie-Paule ZANOTTI

Monsieur Florian VIALLA est élu secrétaire de séance

3/ OBJET : BUDGET PRINCIPAL 2016 – DÉCISION MODIFICATIVE N°3

Monsieur Jean-Paul GEAY, Adjoint au Maire, expose à ses collègues

Suite au vote du budget primitif 2016, et compte tenu de réajustement à effectuer sur ce budget, en fonction de diverses dépenses et recettes nouvelles intervenues en cours d'année, il leur propose ; selon le projet de décision modificative n°3 joint en annexe de l'ordre du jour.

D'apporter les modifications budgétaires suivantes :

En investissement : le budget n'augmente pas il s'agit principalement de virements de crédits entre chapitres et imputations.

Dépenses :

2121 – Plantations d’arbres (remplacement des arbres au clos de boules)	26.000 €
10222 – Remboursement FCTVA au Sivom	20.000 €
1312 – Annulation titre exercice antérieur	5.950 €
2135 – installation agencement	moins 51.950 €

En Fonctionnement : augmentation du budget de 396.837 €

Dépenses :

Chapitre 011 – 6226 honoraires	7.269,96 €
Chapitre 68 – provisions pour contentieux	moins 30.000 €
Chapitre 012 – Frais de personnel (paiement indemnités suite contentieux)	30.000 €
Chapitre 014 – 73928	1.604.675,04 €
Chapitre 014 – 73921 (virements de crédits à la demande des services de la Trésorerie)	moins 1.215.108 €

Recettes :

Chapitre 77 – Produits exceptionnels (annulation du rattachement de dépenses Concernant une partie de la régularisation des attributions de compensation négatives).	396.837 €
--	-----------

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré à 24 voix pour, 2 voix contre (Madame Christine PETRUCCELLI, Monsieur Jean-Pierre MANGIAPAN) et 1 abstention (Monsieur Richard CONTE)

ADOPTE



Le Maire,

Pr. Christophe TROJANI

La présente délibération est susceptible d’être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa date d’exécution :

- soit en exerçant un recours administratif (gracieux ou hiérarchique)
- soit en exerçant un recours contentieux devant les juridictions administratives